



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2018-CC-07-094

ACTUALISATION DE LA DELIMITATION DES PERIMETRES DES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE (ZAE)

SEANCE
DU 4 JUILLET 2018

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 25

votants : 31

DATE DE CONVOCATION :
27 JUIN 2018

SECRETAIRE DE SEANCE :
Christel JAUNET

L'an deux mille dix huit, le mercredi quatre juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Chamant, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Séjéaient à l'assemblée :

- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CLEREL Francis (Villers Saint Frambourg) suppléant de Monsieur NOCTON
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur DE LA BÉDOYÈRE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Évêque)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MITSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaalis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoirs :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse) à Monsieur Daniel FROMENT (Montlognon)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis) à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève) à Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame ECKHOUT Marie-Paule (Borest) à Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis) à Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) à Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)

Ne séjéai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DEROODÉ Jean-Louis (Senlis)

- * Madame EECKIOUT Marie Paule (Borest)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELLEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Monsieur ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg) représenté par Monsieur CLEREL

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 25 présents, 23 absents et 6 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts en vigueur de la Communauté de communes Senlis Sur Oise,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BATTAGLIA, Président de la commission locale d'évaluation des charges transférées, par un vote au scrutin ordinaire, par 31 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire :

- **DECIDENT DE CONSTATER** la compétence de la Communauté de Communes en matière de « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire », sur les zones d'activités suivantes dont les périmètres respectifs sont identifiés en annexe de la présente délibération :
 - ❖ ZAF du Poteau, située sur le territoire de la commune de Chamant ;
 - ❖ ZAF des Communes, située sur le territoire de la commune de Fleurines ;
 - ❖ ZAF de Villevert, située sur le territoire de la commune de Senlis ;
 - ❖ ZAF de Senlis Sud Oise, située sur le territoire de la commune de Senlis.
- **DECIDENT D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée aux services de l'État dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur.

Elle sera également notifiée aux communes membres.

Annexe n°1 : Liste actualisée des zones « transférées » :

Nom de la commune	Nom de la zone	Superficie (en ha)	Linéaire de voirie concernée (en ml)
Chamant	Le Poteau	10	649,23
Fleurines	Les Communes	19	1 170,32
Senlis	Senlis Sud Oise	64	2 648,79
	Villevert-Poteau	20	1 026,32
TOTAL		113	5 494,66

Annexe n°2 : Plans actualisés de localisation des ZAE :

➤ ZAE Le Poteau :



➤ ZAE Les Communes :



➤ ZAE Senlis Sud Oise :



Envoyé en préfecture le 10/08/2018

Reçu en préfecture le 10/08/2018

Affiché le 10 AOUT 2018

ID : 060-200066975-20180704-DELI2018CC07094-DE

➤ ZAE Villevert – Poteau :



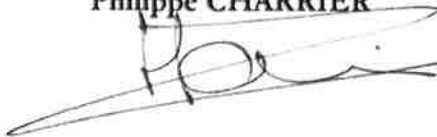
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Envoyé en préfecture le 10/08/2018
Reçu en préfecture le 10/08/2018
Affiché le **10 AOUT 2018**
ID : 060-200066975-20180704-DELI2018CC07094-DE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture,
Le : **10 AOUT 2018**
Et de l'affichage le : **10 AOUT 2018**

Le Président,

Philippe CHARRIER



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,
Le **10 AOUT 2018**

Le Président,

Philippe CHARRIER



Nom de la commune	Nom de la zone	Superficie (en ha)	Linéaire de voirie concernée (en ml)
Chamant	Le Poteau	9,78	649,23
Fleurines	Les Communes	18,7	1170,32
Senlis	Senlis Sud Oise	58,39	2648,79
	Villevert	18,41	1026,32
	Portes de Senlis	En attente	En attente
Total		105,28	5494,66

ZAE Senlis Sud Oise :

Chaussée Brunehaut
 Avenue Félix Louat
 Avenue Eugène Gazeau
 Avenue Etienne Audibert
 Avenue Gaston de Perseval

ZA le Poteau de Chamant

Avenue du Poteau

ZAE de Villevert

Avenue du Poteau

ZA les Communes (Fleurines)

Rue Marcel Dassault
 Rue Jacques Havy
 Rue de la Vallée

Nom de la commune	Nom de la zone	Superficie (en ha)	Linéaire de voirie concernée (en ml)
Chamant	Le Poteau	9,78	649,23
Fleurines	Les Communes	18,7	1170,32
Senlis	Senlis Sud Oise	58,39	2648,79
	Villevert	18,41	1026,32
	Portes de Senlis	En attente	En attente
Total		105,28	5494,66

ZAE Senlis Sud Oise :

Chaussée Brunehaut
 Avenue Félix Louat
 Avenue Eugène Gazeau
 Avenue Etienne Audibert
 Avenue Gaston de Perseval

ZA le Poteau de Chamant

Avenue du Poteau

ZAE de Villevert

Avenue du Poteau

ZA les Communes (Fleurines)

Rue Marcel Dassault
 Rue Jacques Havy
 Rue de la Vallée